



18 décembre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA POSTE: LE RETOUR DES FILES ET DU RATIONNEMENT

La libéralisation complète des services postaux à l'horizon 2011, décidée par le Parlement européen, entraîne la fermeture d'une multitude de bureaux de poste et fait peser un certain nombre d'inquiétudes quant au maintien de services à destination du citoyen. Ces inquiétudes n'ont toujours pas trouvé d'écho auprès du Gouvernement fédéral et sont confirmées par l'appel réalisé par le monde syndical. **Des pans entiers des services publics devant être fournis à la population sont ainsi menacés.**

Ainsi, la suppression progressive du nombre de bureaux de poste, le remplacement de certains d'entre eux par des points poste dans des commerces, parfois de manière déphasée, ou la suppression de certaines boîtes postales réduisent l'accès des citoyens aux services postaux ou à certains d'entre eux. **Le maintien d'un bureau de poste au moins par commune ne saurait satisfaire de manière adéquate les besoins de la population.**

Par ailleurs, la crainte de voir certains secteurs favorisés, au détriment des segments résidentiels, est toujours bien présente. A ce titre, le maintien de **tarifs spécifiques** pour l'accomplissement de missions de services publics par les administrations communales (imprimés électoraux, toutes-boîtes communales, ...) doit être garanti.

Enfin, **la fonction sociale et sociétale** dont est investi le personnel de la Poste doit pouvoir être maintenue, et singulièrement en zone rurale, où le passage quotidien du facteur ne peut être remis en question.

L'Union des Villes et Communes de Wallonie rencontrera en janvier prochain la ministre en charge des Entreprises publiques Mme Inge Vervotte afin de lui rappeler son opposition à toute atteinte aux services aux citoyens.

L'UVCW est certaine que la libéralisation du secteur postal doit représenter une opportunité de modernisation d'une des plus grandes entreprises de Belgique, mais surtout une possibilité d'amélioration du service au citoyen, ce qui est loin d'être le cas en l'état actuel du dossier.

Renseignements:

Paul Furlan, Président – 0475/87.91.13.

Alain Depret, Attaché de presse - 081/24.06.40 – 0472/32.59.39

A consulter:

L'espace presse du site internet de l'Union des Villes et communes de Wallonie:
www.uvcw.be/presse

Cet espace est dédié aux journalistes qui considèrent l'Union comme une institution digne de confiance et particulièrement au fait de l'actualité en matière communale.